



EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-006

Le conseil d'administration s'est réuni le 12 janvier 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 22 décembre 2015.

- VU le Code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;
- VU les décrets n°2012-752 et 2013-651, ainsi que les arrêtés interministériels FCPE1410564A du 5 juin 2015 et FCPE1531035A du 23 décembre 2015 ;
- VU les décisions du Conseil d'administration, notamment en ses séances des 30 juin, 22 septembre et 15 décembre 2015.

Point de l'ordre du jour : 2^{ème} Partie - 4 - Concessions de logement

Exposé de la décision :

L'arrêté interministériel daté du 23 décembre 2015 a été publié au Journal officiel du 29 décembre 2015, et attribuée à l'Université Paris Descartes 19 NAS et 2 COP/A, répartis par fonctions et zones géographiques (départements ou villes). Parmi les 19 NAS, 13 NAS concernent des fonctions d'astreintes de maintenance et d'activité du site, 3 sont liées à la recherche, et 3 à des fonctions de gardiennage. Parmi les 2 COP/A, une est dédiée au Directeur général des services, ce qui était déjà le cas dans l'arrêté de juin 2015, et une pour un autre responsable en charge de la sécurité et/ou de la continuité de l'activité du site.

MM. DARDEL et MIGNAN détaillent le document préalablement transmis aux conseillers, pour chaque personnel logé, et les propositions d'attribution de NAS et COP/A en fonction de l'arrêté interministériel. Ils précisent que sept situations individuelles sont problématiques, dès lors que les agents concernés ne pourront plus bénéficier d'une concession de logement par NAS ou par COP/A, du fait de la faible marge de manœuvre laissée par l'arrêté, mais que les agents bénéficieront d'un accompagnement des services de l'Université et qu'ils se verront proposer un bail administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 34 Abstentions : 09 Votes exprimés : 25 Contre : 03 Pour : 22</p>

Fait à Paris, le 26 janvier 2016

Le Président

Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université **04 FEV. 2016**
Transmis au Recteur le : **04 FEV. 2016**